



# Bulletin d'information French Language Arts 30–1

Programme d'examens de diplôme **2025-2026**

---

**Ce document est destiné principalement au(x) :**

Élèves

Personnel enseignant ✓ de French Language Arts 30–1

Directions scolaires

Parents

Grand public

Autres

---

**Bulletin d'information de French Language Arts 30–1 de 2025-2026.**

Diffusion : Ce document est diffusé sur le site Web d'[Alberta Éducation et Garde d'enfants](#).

---

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



*Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

Droits d'auteur © 2025, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation et de la Garde d'enfants, Alberta Éducation et Garde d'enfants, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 6<sup>e</sup> étage, 10044, 108<sup>e</sup> Rue N.-O., Edmonton (Alberta) T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
· Pondération	1
<b>Sécurité des examens</b> .....	<b>2</b>
<b>Durée des examens de diplôme</b> .....	<b>2</b>
<b>Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme</b> .....	<b>3</b>
<b>Plusieurs versions des examens de diplôme</b> .....	<b>4</b>
<b>Participation des enseignants</b> .....	<b>5</b>
<b>Tests expérimentaux</b> .....	<b>6</b>
· Comment les tests expérimentaux aident-ils les enseignants et les élèves?	6
· Comment utilise-t-on les données générées par les tests expérimentaux?	6
· Tests expérimentaux de sciences humaines	6
· Comment les enseignants peuvent-ils planifier des tests expérimentaux?	7
<b>Tests de pratique</b> .....	<b>8</b>
<b>Versions substitués de tests de pratique</b> .....	<b>8</b>
<b>Version sonore des examens de diplôme</b> .....	<b>8</b>
<b>Pratique et normes d'évaluation en French Language Arts 30–1</b> .....	<b>9</b>
<b>Diffusion des examens</b> .....	<b>10</b>
<b>Évaluation en classe</b> .....	<b>10</b>
· Documents d'appui	10
<b>Partie A : Production écrite</b> .....	<b>11</b>
· Description	11
· Références permises	11
· Nombre de mots suggéré	11
· L'écrit expressif (Écrit I)	12
· Insuffisant (INS)	12
· L'écrit littéraire (Écrit II)	13
· Insuffisant (INS) :	13
· Tableau de spécification	13
· Critères de notation, écrit expressif	16
· Critères de notation, écrit littéraire	18

<b>Partie B : Lecture .....</b>	<b>22</b>
· Description	22
· Textes	22
· Questions	22
· Tableau de spécification	24
<b>Liens de sites Web.....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>28</b>
· À quoi ressemble une œuvre littéraire?	28
<b>Personnes-ressources en 2025-2026 .....</b>	<b>29</b>

Vous pouvez trouver des documents qui portent sur les examens de diplôme sur le site Web d'[Alberta Éducation et Garde d'enfants](#).

---

# Introduction

Ce bulletin vise à fournir au personnel enseignant de French Language Arts 30–1 des renseignements au sujet des examens de diplôme prévus pour l'année scolaire 2025-2026. L'examen de diplôme de French Language Arts 30–1 est conçu sur la base des résultats d'apprentissage (RA) énoncés dans le [Programmes d'études de Français langue seconde – immersion du secondaire deuxième cycle \(10 à 12\)](#). Il sert à évaluer deux domaines importants du programme d'études : la production et la compréhension écrites. Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) et les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) évalués figurent dans les rubriques intitulées *Tableau de spécification* et *Critères de notation* contenues dans ce bulletin.

## Pondération

La note que les élèves obtiendront à l'examen de diplôme comptera pour 30 % de leur note finale et la note attribuée par l'école comptera pour 70 % de leur note finale.

On recommande au personnel enseignant de faire part à leurs élèves des renseignements présentés dans ce bulletin.

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du programme, veuillez consulter le site Web d'[Alberta Éducation et Garde d'enfants](#).

La plateforme d'évaluation numérique devrait être utilisée pour les examens du diplôme de French Language Art 30-1 partie A.

La mise en œuvre de la plateforme d'évaluation numérique pour les examens du diplôme de French Language Art 30-1 partie B est facultative.

Pour plus d'informations, consultez le [Bulletin d'information générale](#) (en anglais uniquement).

---

## Sécurité des examens

Tous les examens de diplôme demeureront en sécurité jusqu'à ce que le ministre de l'Éducation et de la Garde d'enfants en autorise la publication. Aucune consultation d'un examen qui doit demeurer en sécurité ne sera permise tant que le ministre n'aura pas autorisé sa diffusion publique. Il n'est pas permis de faire une lecture préliminaire des examens en sécurité, d'en discuter ni de les copier, ou de les sortir de la salle où se déroule l'examen. Toutefois, lors des sessions d'examen de janvier et de juin seulement, les enseignants ont la possibilité de consulter des copies des examens une heure après le début de chaque examen.

Pour les examens de diplôme de mathématiques et de sciences, tous les examens doivent demeurer en sécurité avant, pendant et après les sessions d'examen, et ce, sans exception.

Pour les examens de diplôme de sciences humaines (Français, French Language Arts, English Language Arts et Études sociales), tous les examens de la *Partie A : Questions à réponse écrite* de la session d'examens de janvier et de juin doivent demeurer en sécurité, jusqu'à ce que les élèves aient passé tous ces examens. Tous les examens de la *Partie A : Questions à réponse écrite* et les examens de la *Partie B* des examens de sciences humaines doivent demeurer en sécurité, avant, pendant et après chaque session d'examen, et ce, sans exception.

Tous les livrets inutilisés de tous les examens de diplôme sécurisés doivent être renvoyés à Alberta Éducation et Garde d'enfants aux dates indiquées dans le document [Significant Dates at a Glance](#) (en anglais seulement).

Pour obtenir plus d'informations au sujet des copies de consultation pour les enseignants et de la sécurité des examens, veuillez consulter la page Web [Gestion des examens de diplôme](#).

---

## Durée des examens de diplôme

Tous les élèves disposent de plus de temps pour passer les examens de diplôme. Autrement dit, s'ils en ont besoin, tous les élèves peuvent prendre jusqu'à 6 heures pour passer l'examen de diplôme de *French Language Arts 30-1*. L'examen est toutefois conçu pour que la majorité des élèves puissent le passer en 3 heures. Les directives relatives à cet examen indiquent la durée allouée ainsi que la durée maximale permise.

Du temps supplémentaire est alloué aux examens de diplôme dans toutes les matières, mais la durée maximale des examens varie d'une matière à l'autre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les accommodements et autres appuis dont peuvent bénéficier les élèves, veuillez consulter la page Web [Gestion des examens de diplôme](#).

---

## Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme

Un des objectifs d'Alberta Éducation et Garde d'enfants est de pouvoir comparer directement les résultats des élèves aux examens d'une session d'examens à l'autre, de façon à ce que l'évaluation soit équitable à chaque session.

Pour atteindre cet objectif, certaines questions sont répétées d'un examen à l'autre. Ces questions d'ancrage servent à déterminer si le rendement des élèves à une session donnée est différent de celui des élèves à une autre session. Les questions d'ancrage servent aussi à déterminer si le niveau de difficulté des questions uniques (les questions qui n'ont pas fait partie d'un examen précédent) est différent de celui des questions uniques de l'examen initial de référence à l'aide duquel on a établi les normes de rendement qui s'appliquent à tous les élèves.

Une méthode statistique appelée le processus d'équilibre permet de tenir compte de différences en ce qui concerne le niveau de difficulté d'un examen à l'autre. Les notes d'examen pourront être rajustées selon le niveau de difficulté de l'examen et comparativement à l'examen initial de référence. Par conséquent, les notes ainsi équilibrées auront la même signification, peu importe quand les élèves passent l'examen et quels élèves le passent. Les notes équilibrées des examens de diplôme sont communiquées aux élèves. Vous trouverez plus d'informations sur le processus d'équilibre à la page Web [Gestion des examens de diplôme](#).

En raison de la sécurité requise pour assurer que le rendement des élèves est évalué de façon équitable et appropriée au fil des ans, *l'examen de diplôme de French Language Arts 30-1* devra demeurer en sécurité et ne sera donc pas rendu public au moment où les élèves le passeront.

## Plusieurs versions des examens de diplôme

Il peut y avoir deux versions différentes des examens de diplôme dans certaines matières lors des principales sessions d'examen (janvier et juin). Comme tous les autres examens de diplôme, le processus d'équilibre de chacun de ces deux examens est effectué comparativement à l'examen initial de référence afin d'assurer l'application des mêmes normes dans chaque examen. Les deux examens respectent les mêmes spécifications du plan d'ensemble d'examen et sont révisés par un comité de révision technique.

Pour faciliter l'analyse des résultats à l'échelle de l'école, chaque école recevra une seule version d'examen de diplôme par matière. Dans certaines matières offrant une version de l'examen traduit en français, les élèves passeront l'un de ces deux examens en anglais ou en français.

### **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire aux adresses suivantes :**

Format et contenu des examens, normes provinciales,  
notation et rapports sur les résultats

[Diploma.Exams@gov.ab.ca](mailto:Diploma.Exams@gov.ab.ca)

ou

Évaluation des études en français

[French.Assessment@gov.ab.ca](mailto:French.Assessment@gov.ab.ca)

ou

Sécurité des examens, règlements,  
horaires et politiques

[Exam.Admin@gov.ab.ca](mailto:Exam.Admin@gov.ab.ca)

## Participation des enseignants

Pour élaborer des examens de diplôme de haute qualité, Alberta Éducation et Garde d'enfants travaille en étroite collaboration avec les enseignants. Des enseignants de toute la province participent à plusieurs aspects de l'élaboration des examens de diplôme, dont l'élaboration de questions et la conception, la révision, la gestion et la correction des tests expérimentaux; la révision et la validation des examens de diplôme, la révision des documents d'appui et la notation des examens de diplôme.

L'élaboration des questions d'examen, de leur rédaction jusqu'à leur parution dans un examen, prend au moins un an. Toutes les questions des *examens de diplôme de French Language Arts 30-1* ont été conçues ou validées par des enseignants de French Language Arts 30-1 à travers l'Alberta. Après la mise en œuvre provinciale du programme d'études, les questions sont testées pour assurer leur pertinence et leur validité.

Les examens sont passés en revue par des réviseurs, puis sont validés par des groupes de travail composés de personnel enseignant et de spécialistes des programmes d'études.

Alberta Éducation et Garde d'enfants accorde beaucoup d'importance à la participation des enseignants et fait appel chaque année aux autorités scolaires pour obtenir le nom des enseignants qui souhaitent participer au processus d'élaboration des examens. On encourage les enseignants qui souhaitent élaborer des questions, concevoir, réviser des tests expérimentaux ou participer à leur validation à demander à leur direction comment procéder pour que leur participation à ces groupes de travail soit approuvée. Même si l'approbation des groupes de travail a lieu au début de l'automne, les noms des enseignants intéressés peuvent être soumis pour approbation tout au long de l'année.

Les autorités scolaires peuvent également proposer le nom d'enseignants pour noter les productions écrites des examens de sciences humaines et de mathématiques. L'appel de mises en candidatures des enseignants pour la notation des examens de diplôme est lancé en début septembre (pour les sessions de notation de janvier et d'avril) et de nouveau en février (pour les sessions de notation de juin, d'août et de novembre). On encourage les enseignants qui souhaitent participer à la notation des examens de diplôme d'en parler à leur direction d'école.

## Tests expérimentaux

Les tests expérimentaux représentent une étape essentielle de l'élaboration d'examens provinciaux justes, valides et fiables. Les tests expérimentaux permettent de récolter des données sur les questions avant qu'elles soient intégrées dans un examen de diplôme. À travers la province, des élèves qui suivent des cours faisant l'objet d'un examen de diplôme passent des tests expérimentaux afin de déterminer le niveau de difficulté et la pertinence des questions. Il faut avoir un grand échantillon d'élèves qui passent chaque test expérimental pour pouvoir fournir aux concepteurs d'examens des renseignements fiables (données statistiques et commentaires écrits des enseignants et des élèves).

### Comment les tests expérimentaux aident-ils les enseignants et les élèves?

Les enseignants reçoivent la note attribuée à chaque élève dans les plus brefs délais, ce qui leur permet d'obtenir des renseignements immédiats et utiles sur le niveau de rendement de leurs élèves. Les élèves bénéficient eux aussi des tests expérimentaux parce que cette expérience ressemble dans une certaine mesure à celle d'un examen de diplôme. Les tests expérimentaux offrent aux élèves et aux enseignants de bons exemples du format et du contenu des questions qui pourraient figurer dans les examens. Enfin, les tests expérimentaux représentent une façon de rassurer les élèves, les enseignants et les parents que les questions des examens de diplôme ont fait l'objet d'un processus rigoureux d'élaboration, de perfectionnement et de validation.

### Comment utilise-t-on les données générées par les tests expérimentaux?

Les données ayant rapport aux tests expérimentaux indiquent la validité, la fiabilité et l'impartialité de chaque question. Les questions qui répondent à des normes spécifiques seront retenues pour être intégrées dans de futurs examens de diplôme.

Il se peut que certaines questions ou séries de questions n'obtiennent pas, au départ, les résultats attendus. Ces questions peuvent être révisées et faire l'objet de nouveaux tests expérimentaux. Les révisions sont influencées par les commentaires écrits des élèves et des enseignants, qui fournissent des renseignements précieux sur la pertinence des questions, la durée appropriée, la longueur du test, la facilité de lecture, la clarté et la pertinence des images et des graphiques, ainsi que sur la difficulté des questions.

### Tests expérimentaux de sciences humaines

Les tests expérimentaux de sciences humaines sont disponibles en format numérique sur la plateforme d'évaluation numérique.

Le personnel enseignant a accès à des données sur le rendement de leurs élèves. Les questions des tests expérimentaux sont fondées sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, ce qui permet au personnel enseignant d'utiliser les résultats de ces tests pour mieux connaître les forces et les points à améliorer de leurs élèves.

La sécurité des questions des tests expérimentaux demeure essentielle à l'administration des examens de diplôme. Le personnel enseignant qui participe au processus d'administration des tests doit s'engager à préserver la sécurité de ces questions.

Vous trouverez plus d'information sur les échéances, la gestion et la sécurité des tests expérimentaux dans le *Field Testing Guide 2025-2026* (en anglais seulement), accessible sur la page Web [Participation des enseignants à l'évaluation provinciale](#).

## Comment les enseignants peuvent-ils planifier des tests expérimentaux?

Les tests expérimentaux sont offerts en format numérique sur la plateforme d'évaluation numérique. Pour planifier un test expérimental, le personnel enseignant doit avoir un compte enseignant sur la plateforme d'évaluation numérique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant la planification et l'administration des tests expérimentaux, veuillez consulter le *Field Testing Guide 2025-2026* (en anglais seulement), accessible sur la page Web [Participation des enseignants à l'évaluation provinciale](#) ou écrire à [Field.Test@gov.ab.ca](mailto:Field.Test@gov.ab.ca).

Des directives détaillées sur la façon de planifier un test expérimental sont également disponibles sur la page d'[aide](#) de la plateforme d'évaluation numérique.

### **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire aux adresses suivantes :**

Format et contenu des examens, normes provinciales,  
notation et rapports sur les résultats

[Diploma.Exams@gov.ab.ca](mailto:Diploma.Exams@gov.ab.ca)

ou

Évaluation des études en français

[French.Assessment@gov.ab.ca](mailto:French.Assessment@gov.ab.ca)

ou

Sécurité des examens, règlements,  
horaires et politiques

[Exam.Admin@gov.ab.ca](mailto:Exam.Admin@gov.ab.ca)

---

## Tests de pratique

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Éducation et Garde d'enfants offre des tests de pratique dans les matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les élèves peuvent accéder à ces tests de pratique par le biais de la [plateforme d'évaluation numérique](#) d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

---

## Versions substituts de tests de pratique

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Éducation et Garde d'enfants offre des versions substituts de test de pratique en versions braille, gros caractères et couleur, et ce, dans toutes les matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les écoles de l'Alberta ayant des élèves inscrits de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année peuvent commander ces tests. Les tests en version braille sont offerts en anglais et, sur demande, en français. Tous les tests sont gratuits, mais en vue d'assurer l'accès à tous, il se peut que le volume des commandes soit limité.

Afin d'en tirer le meilleur parti, les élèves devraient passer les versions substituts de tests de pratique dans des conditions semblables à celles des examens de diplôme. Les mêmes règlements portant sur l'utilisation des ressources et des appareils doivent s'appliquer.

Les versions en braille doivent être renvoyées à Alberta Éducation et Garde d'enfants après le test.

Pour obtenir plus de détails ou pour passer une commande, veuillez contacter [Field.Test@gov.ab.ca](mailto:Field.Test@gov.ab.ca).

---

## Version sonore des examens de diplôme

Un document d'appui, [Examples of Descriptions Used in Audio Versions of Humanities Diploma Exams](#) (en anglais seulement) a été élaboré pour aider les enseignants et les élèves qui ont l'intention de se servir de la version sonore d'un examen de diplôme de sciences humaines.

## Pratique et normes d'évaluation en French Language Arts 30–1

Pondération	<b>La note attribuée à l'examen de diplôme de French Language Arts 30–1</b> compte pour 30 % de la note finale des élèves tandis que la note attribuée par l'école compte pour 70 % de la note finale des élèves en French Language Arts 30–1.	
Format et pondération de l'examen	<i>L'examen de diplôme French Language Arts 30–1</i> se compose de deux parties : la <b>Partie A : Production écrite (50 %)</b> et la <b>Partie B : Lecture (50 %)</b> .	
Rédactions, catégories de notation et pondération de la <i>Partie A : Production écrite</i>	<b>Écrit I : écrit expressif (20 %)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement du sujet 12,5 %</li><li>• Habileté à écrire 7,5 %</li></ul>	<b>Écrit II : écrit littéraire (30 %)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement du sujet 12,5 %</li><li>• Organisation 7,5 %</li><li>• Style et syntaxe 5 %</li><li>• Orthographe 5 %</li></ul>
<i>Partie B : Lecture</i>	La <i>Partie B : Questions à choix multiple</i> , qui comprend 70 questions à choix multiple, est une évaluation des aptitudes des élèves à appliquer leurs savoirs ainsi que les compétences et les processus décrits dans le <i>Programme d'études de French Language Arts</i> de l'Alberta, de la maternelle à la douzième année. Le tableau de spécification de la <i>Partie B : Questions à choix multiple</i> se trouve aux pages 24 à 26 de ce document.	
Durée des deux parties de l'examen	La <i>Partie A : Production écrite</i> est conçue pour être faite en 3 heures. La <i>Partie B : Lecture</i> est conçue pour être faite en 3 heures.	

---

## Diffusion des examens

La *Partie A : Questions à réponse écrite* pour les sessions d'examen de janvier et juin 2026 sera rendue publique tout de suite après que les élèves auront passé cette partie de l'examen.

La *Partie B : Questions à choix multiple* **sera gardée en sécurité, sans exception**, pour les sessions d'examen de janvier et juin 2026.

La *Partie A : Questions à réponse écrite* et la *Partie B : Questions à choix multiple* **seront gardées en sécurité, sans exception**, pour les sessions d'examen de novembre 2025, avril 2026 et août 2026.

---

## Évaluation en classe

L'évaluation peut prendre différentes formes et plusieurs d'entre elles se prêtent mieux à l'évaluation en salle de classe. Les enseignants doivent s'assurer d'évaluer les progrès de leurs élèves en tenant compte de tous les domaines du programme d'études. Le *Programmes d'études de Français langue seconde – immersion du secondaire deuxième cycle (10 à 12)* est disponible sur le site Web d'[Alberta Éducation et Garde d'enfants](#).

### Documents d'appui

Les documents suivants : [Guide des élèves](#), [Copies types de productions écrites des élèves](#) et [Projet de French Language Arts/ Français 30-1 – Plan de l'écrit littéraire](#) sont disponibles sur le site Web d'[Alberta Éducation et Garde d'enfants](#).

## Partie A : Production écrite

### Description

La *Partie A : Production écrite* vaut 50 % de la note totale de l'examen et les élèves ont trois heures pour la faire. La *Partie A* comporte deux productions écrites reliées entre elles du point de vue thématique à l'aide d'un court texte d'amorce qui constitue le point de départ :

- Écrit expressif
- Écrit littéraire

*Partie A* : Un exemple d'examen à réponse écrite de French Language Arts 30-1 est disponible sur la [plateforme d'évaluation numérique](#). Le test pratique inclut les deux tâches d'écriture (expressive et littéraire).

### Références permises

Un dictionnaire et un dictionnaire de synonymes sont disponibles sur la plateforme d'évaluation numérique pour la *Partie A : Production écrite* que les élèves puissent utiliser.

Les élèves peuvent utiliser la version imprimée des ouvrages de référence suivants :

- dictionnaire français et/ou dictionnaire bilingue
- dictionnaire de synonymes ou thésaurus
- guide de conjugaison
- *avec Brio : Guide pratique de communication*. Jean, Gladys, avec la collaboration de Bernard Lecerf, Prentice Hall Ginn, Canada, 1996.
- *Référentiel pour la révision de textes*. Collection « Écrire et s'autocorriger », Éditions L'artichaut inc., mars 1995, 2e édition révisée, mars 1996.

Lors de l'examen, les élèves et les examinateurs doivent s'assurer que les ouvrages de référence imprimés ne comportent aucune référence interdite.

### Nombre de mots suggéré

Au début de l'année scolaire 2019-2020, un nombre de mots a été suggéré pour chacun des deux écrits de la *Partie A : Production écrite des examens de diplôme de French Language Arts 30-1*. À noter que le nombre de mots suggéré, en conjonction avec la durée suggérée, est facultatif. Le nombre de mots ne représente pas un maximum.

Les écarts entre les nombres de mots suggérés, indiqués ci-dessous, ont été établis en fonction de sources diverses, dont des exemples de travaux d'élèves sélectionnés pour les [Copies types de productions écrites des élèves](#), ainsi que des discussions avec les psychométriciens et des personnes responsables des programmes d'étude. Ces écarts reflètent également des discussions au sujet des attentes reliées à la *Partie A*, ayant eu lieu avec les enseignants au cours de l'élaboration des examens.

### Nombres de mots suggérés dans chaque écrit

Écrit I — Écrit expressif : 600 à 1 200 mots

Écrit II — Écrit littéraire : 800 à 1 600 mots

**À noter :** Une page contient environ 300 mots, en fonction de la taille de la police utilisée et d'autres facteurs.

## L'écrit expressif (Écrit I)

L'écrit expressif permet à l'élève :

- de communiquer de façon personnalisée et d'y ajouter son propre ton;
- d'utiliser un vocabulaire riche et imagé;
- d'extérioriser ses sentiments ou son point de vue;
- de formuler des souhaits ou des goûts personnels;
- de montrer son savoir-faire
  - en suivant une idée directrice qui respecte le thème d'écriture et le but fixé;
  - en développant ses idées et en les appuyant par des détails et des exemples;
  - en assurant la cohérence par une progression continue et un rapport logique entre les idées;
  - en appliquant les règles lexicales, grammaticales et syntaxiques;
  - en ponctuant son texte.

Pondération : 20 % de la note totale de l'examen.

Notation : Les catégories de notation contribuent à la note totale de l'examen comme suit :

Traitement du sujet	12,5 %
Habilité à écrire	7,5 %

### Insuffisant (INS)

La mention *Insuffisant* est attribuée quand le correcteur ne discerne aucune tentative de la part de l'élève ou quand le texte est si bref qu'on ne peut pas évaluer le traitement du sujet.

## L'écrit littéraire (Écrit II)

L'écrit littéraire permet à l'élève de :

- réfléchir et de comprendre le thème donné à l'examen, de rechercher des idées et ensuite, les organiser pour rédiger le texte;
- montrer ses connaissances et sa compréhension en analysant le rôle que le thème a joué dans les œuvres littéraires et cinématographiques étudiées en classe de FLA depuis la 10<sup>e</sup> année;
- comprendre l'importance que le thème a pu avoir sur les actions, la transformation et l'évolution d'un ou de plusieurs personnages;
- montrer son savoir-faire
  - en rédigeant :
    - une introduction qui présente le sujet amené, le sujet posé et le sujet divisé de façon concise et ainsi, en distinguant bien les idées qui seront développées dans les paragraphes du développement;
    - un développement qui expose logiquement les idées – voire une seule idée par paragraphe, appuyée par des exemples, des détails et une ou des interprétations littéraires;
    - une conclusion qui fait le bilan de la réflexion, va à l'essentiel des idées et des conséquences émises et explore la possibilité d'apporter une nouvelle perspective.
  - en organisant de manière cohérente les phrases, les paragraphes et les idées; en modifiant la construction de la phrase pour expliquer une seule idée; en utilisant des moyens efficaces pour expliquer une idée comme la paraphrase et l'exemple;
  - en utilisant des marqueurs de relation appropriés pour créer des transitions entre les idées, les phrases et les paragraphes;
  - en variant la longueur et la forme des phrases; en faisant des phrases plus courtes, en accordant le verbe avec le sujet auquel il se rapporte; en faisant l'accord en genre et en nombre; en orthographiant correctement les mots; en utilisant un dictionnaire et les ouvrages de référence suggérés;
  - et en appliquant tout autre aspect pertinent à l'amélioration du texte.

Pondération : 30 % de la note totale de l'examen.

Notation : Les catégories de notation contribuent à la note totale de l'examen comme suit :

Traitement du sujet	12,5 %
Organisation	7,5 %
Style et syntaxe	5,0 %
Orthographe	5,0 %

### Insuffisant (INS) :

La mention *Insuffisant* n'est pas un indicateur de qualité. La mention *Insuffisant* doit être attribuée quand :

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présentée dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter le sujet.

### Tableau de spécification

Le tableau de spécification (à la page suivante) résume la tâche à accomplir pour chaque production écrite et reflète les résultats d'apprentissage du *Programme d'études de French Language Arts* de l'Alberta. Le tableau mentionne aussi le pourcentage de la note attribuée à chaque catégorie de notation ainsi que la proportion attribuée à la Partie A dans la note totale de l'examen.

## Tableau de spécification

### French Language Arts 30–1 — Examen de diplôme

			PROPORTION DE LA NOTE TOTALE DE L'EXAMEN PAR	
	Catégories de notation (Critères de notation)	Résultats d'apprentissage*	Catégorie de notation	Production écrite
<b>Écrit expressif</b> On demande aux élèves de s'inspirer de leurs expériences personnelles ou d'autres sources pour présenter une opinion, exprimer une réaction ou traiter d'une information liée au thème donné à l'examen. On leur demande aussi de soigner leur emploi de la langue et d'utiliser des détails précis et des exemples pour communiquer leur message à un public cible.	<b>Traitement du sujet**</b> Les élèves doivent réagir aux idées présentées dans un passage littéraire en établissant un rapport entre leurs propres expériences et le thème présenté dans l'examen.	Habilités/ connaissances PÉ1, PÉ2, PÉ5	12,5 %	20 %
	<b>Habilité à écrire</b> Les élèves doivent écrire clairement et correctement pour bien se faire comprendre.	Habilités/ connaissances PÉ1, PÉ2, PÉ3, PÉ5	7,5 %	

		<b>PROPORTION DE LA NOTE TOTALE DE L'EXAMEN PAR</b>		
	<b>Catégories de notation (Critères de notation)</b>	<b>Résultats d'apprentissage*</b>	<b>Catégorie de notation</b>	<b>Production écrite</b>
<b>Écrit littéraire</b>	<b>Traitement du sujet**</b>	Habilités/ connaissances	12,5 %	30 %
On donne aux élèves un thème d'écriture relié au passage littéraire présenté dans la Partie A de l'examen. On leur demande d'appuyer leurs idées en faisant référence à des œuvres littéraires ou cinématographiques étudiées durant leurs cours de French Language Arts, tout en leur laissant la liberté de choisir la méthode et le style de leur présentation ainsi que les détails à l'appui (exemples, détails et interprétations). Les élèves doivent s'exprimer clairement et correctement, en respectant leur intention de communication et leur public cible.	Les élèves doivent identifier la ou les œuvres littéraires ou cinématographiques étudiées en classe correspondant au thème donné à l'examen et y réagir de façon critique. Ils doivent pouvoir interpréter des expériences et des valeurs universelles de l'être humain. Ils doivent aussi développer leurs idées de façon perspicace pour faire ressortir le rapport entre le thème donné, le passage littéraire présenté dans la Partie A de l'examen et leurs connaissances des œuvres littéraires ou cinématographiques étudiées durant leurs cours de French Language Arts au secondaire.	PÉ1		
	<b>Organisation</b>	Habilités/ connaissances	7,5 %	
	Les élèves doivent développer leurs idées de façon cohérente en choisissant une forme d'organisation appropriée.	PÉ1, PÉ5		
	<b>Style et syntaxe</b>	Habilités/ connaissances	5,0 %	
	Les élèves doivent choisir un vocabulaire et une syntaxe qui leur permettent de communiquer leurs idées de façon précise, claire et efficace.	PÉ3, PÉ5		
	<b>Orthographe</b>	Habilités/ connaissances	5,0 %	
	Les élèves doivent respecter les règles de grammaire, de ponctuation et d'orthographe.	PÉ3, PÉ5		
<b>Proportion de la note totale de l'examen</b>			<b>50 %</b>	<b>50 %</b>

\*Tiré du Programmes d'études de Français langue seconde – immersion du secondaire deuxième cycle (10 à 12).

\*\*Plusieurs habiletés/connaissances décrites dans le Programmes d'études de Français langue seconde – immersion du secondaire deuxième cycle (10 à 12). sont reflétées dans la catégorie Traitement du sujet.

À noter : seuls les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) mesurables (Am) sont évalués.

## Critères de notation, écrit expressif

### Traitement du sujet

(12,5 points)

En notant le Traitement du sujet, compte tenu des attentes décrites dans le *Programme d'études de French Language Arts*, de l'intention de communication de l'élève et du projet d'écriture, le correcteur doit prendre en considération :

- dans quelle mesure le texte se rapporte au sujet donné et respecte le but fixé par l'élève;
- la pertinence des idées et des détails présentés par rapport au sujet donné (exemples, preuves, anecdotes, descriptions, etc.);
- la cohérence dans le développement du sujet (l'idée directrice est poursuivie tout au long du texte).

---

#### Faible

# F

L'élève mentionne à peine le sujet donné et le but qu'il s'est fixé est obscur. Les idées et les détails sont insignifiants ou superflus. Le texte de l'élève ne respecte pas le projet d'écriture. La cohérence n'est pas assurée, car les informations présentées n'ont pas de rapport logique entre elles et ne permettent pas de suivre l'idée directrice.

---

#### Limité

# L

L'élève a effleuré le sujet donné malgré le but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont rudimentaires ou répétitifs laissant place à l'interprétation. Il manque une idée importante pour respecter le projet d'écriture. La cohérence est rarement assurée, car il y a peu d'unité entre les informations présentées; il est difficile de suivre l'idée directrice.

---

#### Satisfaisante

# S

L'élève a réussi à développer le sujet donné en fonction du but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont parfois appropriés, mais respectent le projet d'écriture. La cohérence est assurée grâce à une progression continue des informations présentées; par contre, l'idée directrice peut, à l'occasion, être difficile à suivre.

---

#### Habile

# H

L'élève a bien réussi à développer le sujet donné en fonction du but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont appropriés et respectent le projet d'écriture. La cohérence est assurée grâce à une progression continue des informations présentées; il est facile de suivre l'idée directrice.

---

#### Excellent

# E

L'élève a adroitement réussi à développer le sujet donné en fonction du but qu'il s'est fixé. Les idées et les détails sont très appropriés et respectent particulièrement bien le projet d'écriture. La cohérence est assurée par une progression continue et un rapport logique entre les informations présentées; l'idée directrice est clairement identifiable tout au long du texte.

---

La mention **Insuffisant (INS)** : Le correcteur ne discerne aucune tentative de la part de l'élève de traiter du sujet donné ou le texte est si bref qu'on ne peut pas évaluer le traitement du sujet.

## Habilité à écrire

(7,5 points)

En notant l'Habilité à écrire, compte tenu des attentes décrites dans le *Programme d'études de French Language Arts*, le correcteur doit prendre en considération l'efficacité du style et si l'effet créé par le ton de l'élève est susceptible de créer de l'intérêt chez le destinataire ainsi que vérifier dans quelle mesure l'élève :

- respecte la syntaxe;
- choisit le vocabulaire de manière appropriée;
- applique les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale.

**Le correcteur doit tenir compte du nombre d'erreurs par rapport aux RAS établis par le programme d'études, des contraintes propres à un examen, de la longueur et de la complexité du texte.**

<b>Faible</b> <b>F</b>	Le texte de l'élève ne tient pas compte du destinataire. La structure des phrases est fautive. L'élève emploie un vocabulaire pauvre, inapproprié ou erroné. L'élève n'applique pas les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et les erreurs empêchent la communication.
<b>Limité</b> <b>L</b>	Le texte de l'élève ne tient pas compte du destinataire. La structure des phrases est souvent maladroite; les phrases sont mal construites, trop longues ou inachevées. L'élève emploie un vocabulaire simpliste, répétitif ou imprécis. L'élève applique peu les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et les erreurs nuisent à la clarté de la communication.
<b>Satisfaisante</b> <b>S</b>	Tout en répondant à l'intention de communication, les indications démontrant la prise en compte du destinataire ne sont pas nombreuses ou peuvent être implicites. Les phrases sont plutôt simples et la structure peut varier à l'occasion, mais les phrases complexes, s'il y en a, peuvent être mal construites. L'élève emploie un vocabulaire plutôt général. L'élève applique certaines règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et des erreurs peuvent nuire à la clarté de la communication.
<b>Habile</b> <b>H</b>	À l'occasion, l'élève utilise des moyens susceptibles de créer de l'intérêt chez le destinataire. Les phrases sont souvent bien construites et la structure varie généralement. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié. L'élève applique souvent les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et les erreurs nuisent peu à la qualité et à la clarté de la communication.
<b>Excellent</b> <b>E</b>	Divers moyens sont utilisés pour susciter l'intérêt du destinataire. Les phrases sont adroitement construites et la structure est variée. L'élève emploie un vocabulaire riche et soigneusement choisi. L'élève applique la plupart des règles de l'orthographe lexicale et grammaticale, et de rares erreurs ne nuisent ni à la qualité ni à la clarté de la communication.

La mention **Insuffisant (INS)** : Le correcteur ne discerne aucune tentative de la part de l'élève de traiter du sujet donné ou le texte est si bref qu'on ne peut pas évaluer le traitement du sujet.

## Critères de notation, écrit littéraire

### Traitement du sujet

(12,5 points)

En notant le Traitement du sujet, compte tenu des attentes décrites dans le *Programme d'études de French Language Arts*, de l'intention de communication de l'élève et du thème donné, le correcteur doit prendre en considération :

- la pertinence des idées présentées;
- l'efficacité et la qualité des détails choisis pour développer chaque idée;
- dans quelle mesure l'élève fait un rapport entre le thème donné et l'œuvre ou les œuvres littéraires choisies et présente des arguments pertinents.

---

<b>Faible</b> <b>F</b>	Les idées sont insignifiantes ou elles n'ont aucun rapport avec le thème donné. Les détails, s'il y en a, sont sans importance. Les interprétations littéraires sont erronées et ne démontrent aucune compréhension de l'œuvre ou du thème donné.
<b>Limité</b> <b>L</b>	Les idées sont superficielles et démontrent une compréhension limitée du thème donné. Les détails sont inappropriés et appuient peu les idées présentées. Les interprétations littéraires sont contestables et peu développées, et il est difficile d'en vérifier la validité.
<b>Satisfaisante</b> <b>S</b>	Les idées sont simples et démontrent une compréhension relative du thème donné. Les détails sont ordinaires et appuient partiellement les idées. Les interprétations littéraires sont souvent correctes, quoiqu'à l'occasion formulées sous forme de résumé, et elles soutiennent généralement l'intention de communication.
<b>Habile</b> <b>H</b>	Les idées sont appropriées et démontrent une compréhension juste du thème donné. Les détails sont précis et appuient concrètement les idées. Les interprétations littéraires sont valables et elles soutiennent l'intention de communication.
<b>Excellent</b> <b>E</b>	Les idées sont perspicaces et démontrent une compréhension approfondie du thème donné. Les détails sont choisis avec soin et appuient efficacement les idées. Les interprétations littéraires sont pertinentes et elles justifient l'intention de communication.

---

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention *Insuffisant* doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

## Organisation

(7,5 points)

En notant l'Organisation, compte tenu des attentes décrites dans le *Programme d'études de French Language Arts*, le correcteur doit prendre en considération dans quelle mesure l'élève réussi à :

- rédiger une introduction qui précise son intention de communication;
- donner une continuité et une progression à son texte en utilisant des marqueurs de relation et des organisateurs textuels;
- garder en perspective l'idée directrice tout au long du texte;
- rédiger une conclusion qui donne une impression générale du sujet traité.

---

### Faible

# F

Le manque d'organisation du texte s'illustre par une introduction inutile ou inexistante. L'absence de marqueurs de relation et d'organisateur textuels donne un texte très peu fluide. L'ordre confus des idées et des détails ne soutient pas l'idée directrice. La conclusion est inexistante ou elle est sans rapport avec le sujet traité.

---

### Limité

# L

Le manque d'organisation du texte s'illustre par une introduction discernable, mais qui n'oriente pas vraiment la suite du texte. L'utilisation peu adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte peu fluide. L'ordre chaotique des idées et des détails soutient faiblement l'idée directrice. La conclusion est maladroite et vaguement reliée au sujet traité.

---

### Satisfaisante

# S

L'organisation du texte s'illustre par une introduction simple qui oriente la suite du texte. L'utilisation assez souvent adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte plus ou moins fluide. L'ordre machinal des idées et des détails permet de suivre généralement l'idée directrice. La conclusion est ordinaire ou abrupte, mais elle remplit sa fonction.

---

### Habile

# H

L'organisation du texte s'illustre par une introduction claire qui oriente la suite du texte. L'utilisation souvent adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte fluide. L'ordre logique des idées et des détails permet de suivre assez facilement l'idée directrice. La conclusion est juste.

---

### Excellent

# E

L'organisation du texte s'illustre par une introduction adroite qui incite à poursuivre la lecture. L'utilisation adroite des marqueurs de relation et des organisateurs textuels donne un texte très fluide. L'ordre judicieux des idées et des détails permet de suivre facilement l'idée directrice. La conclusion est efficace.

---

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention *Insuffisant* doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

## Style et syntaxe

(5 points)

En notant le style et la syntaxe\*, compte tenu des attentes décrites dans le *Programme d'études de French Language Arts*, le correcteur doit prendre en considération dans quelle mesure l'élève réussi à :

- respecter la syntaxe (la relation entre les mots dans la phrase, la ponctuation, la concordance des temps);
- donner un certain ton à son texte en variant le type des phrases (simples et complexes), la longueur des phrases, la forme des phrases (affirmatives, exclamatives, interrogatives, etc.), le choix du vocabulaire (synonymes, pronoms, expressions, figures de style, etc.);
- éviter les anglicismes syntaxiques, sémantiques et lexicaux.

**\*Les règles d'accord, qui relèvent aussi de la syntaxe, se retrouvent dans la catégorie suivante.**

---

<b>Faible</b> <b>F</b>	La syntaxe n'est pas respectée et freine la compréhension du texte. Le ton est inexistant et le type, la forme et la longueur des phrases ne varient pas. Le vocabulaire est restreint ou inexact. Les anglicismes sont très nombreux.
<b>Limité</b> <b>L</b>	La syntaxe est peu respectée et empêche une bonne compréhension du texte. Le ton est quasi absent et le type, la forme et la longueur des phrases varient très peu. Le vocabulaire est rudimentaire ou redondant. Les anglicismes sont nombreux.
<b>Satisfaisante</b> <b>S</b>	La syntaxe est assez souvent respectée dans les phrases simples mais présente des lacunes dans les phrases complexes. Le ton est ordinaire et le type, la forme et la longueur des phrases varient parfois. Le vocabulaire est simple. Les anglicismes sont assez nombreux.
<b>Habile</b> <b>H</b>	La syntaxe est souvent respectée, mais présente quelques lacunes surtout au niveau de la concordance des temps et de la ponctuation. Le ton est parfois assuré grâce au type, à la forme et à la longueur des phrases qui varient occasionnellement. Le vocabulaire est précis. Les anglicismes sont peu nombreux.
<b>Excellent</b> <b>E</b>	La syntaxe est respectée à tous les niveaux. Le ton est empreint d'assurance grâce à la variété du type, de la forme et de la longueur des phrases. Le vocabulaire est recherché et diversifié. Les anglicismes sont très peu nombreux.

---

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention *Insuffisant* doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

## Orthographe

(5 points)

En notant l'orthographe, compte tenu des attentes décrites dans le *Programme d'études de French Language Arts*, le correcteur doit prendre en considération dans quelle mesure :

- l'élève respecte les règles de l'orthographe lexicale;
- l'élève respecte les règles de l'orthographe grammaticale (l'accord des noms, des pronoms, des adjectifs, des verbes).

**Le correcteur doit tenir compte du nombre d'erreurs par rapport aux RAS établis par le programme d'études, des contraintes propres à un examen, de la longueur et de la complexité du texte.**

---

<b>Faible</b> <b>F</b>	Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont erronées ou des erreurs fréquentes et maladroites nuisent considérablement à la communication.
<b>Limité</b> <b>L</b>	Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont peu observées. De nombreuses erreurs nuisent à la communication.
<b>Satisfaisante</b> <b>S</b>	Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont assez souvent observées. Un certain nombre d'erreurs ne créent pas d'obstacle majeur à la communication.
<b>Habile</b> <b>H</b>	Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont souvent respectées. Les quelques erreurs dans un texte relativement complexe ne nuisent pas à la communication.
<b>Excellent</b> <b>E</b>	Les règles de l'orthographe lexicale et grammaticale sont respectées. L'absence relative d'erreurs dans un texte complexe facilite la communication.

---

La mention **Insuffisant** n'est pas un indicateur de qualité. La mention *Insuffisant* doit être attribuée quand

- le texte est si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet, ou
- il n'y a aucune référence à des œuvres littéraires étudiées, ou
- il n'y a qu'une référence au passage littéraire présenté dans l'examen, ou
- on ne discerne aucune tentative évidente de traiter du sujet.

## Partie B : Lecture

### Description

La *Partie B : Lecture* vaut 50 % de la note totale de l'examen. Les élèves ont trois heures pour la faire. La Partie B comporte 70 questions à choix multiple basées sur différents genres de textes informatifs, narratifs, poétiques ou dramatiques.

### Textes

Les textes sont accompagnés d'un préambule ou de notes explicatives quand cela est nécessaire pour établir le contexte. La définition de certains termes est donnée en bas de page pour faciliter la compréhension du texte. Les élèves sont encouragés à lire au complet au moins une fois les textes donnés à l'examen avant de répondre aux questions.

Il arrive parfois que certains textes contiennent des mots ou des expressions empruntés à la langue anglaise. Une explication en bas de page sera alors donnée si ces mots ou expressions nuisent à la compréhension du texte.

De plus, il est possible de retrouver dans certains textes des mots contenant des lettres majuscules telles que É, À ou Ê ou autre sans accent. Dans ces cas, il faut se rappeler que l'omission de l'accent relève du choix de l'auteur et qu'Alberta Éducation et Garde d'enfants ne publie les textes utilisés dans ces examens qu'avec la permission des auteurs et selon leurs exigences.

Il est important de noter que l'examen peut comporter des textes liés, c'est-à-dire qu'il y a une série de questions reliées à plus d'un texte à la fois.

### Questions

Les questions sont conçues pour évaluer les connaissances acquises et les habiletés développées par les élèves dans leurs cours de French Language Arts. Les questions reflètent le programme d'études.

Généralement, les questions sont conçues d'après l'ordre des idées présentées dans le texte. Les groupes de travail de personnel enseignant de French Language Arts 30–1 s'assurent que les questions sont rédigées dans le but de vérifier les connaissances de l'élève (sa compréhension du contexte et du contenu, sa réaction au texte) et son aptitude à se servir des habiletés reliées aux processus cognitifs.

Les questions respectent la nature de chaque texte; par exemple, une série de questions qui portent sur un poème essaie de faire ressortir les aspects poétiques du poème par l'utilisation d'extraits choisis. On s'attend à ce qu'après avoir relu le poème à quelques reprises, les élèves puissent « l'entendre » au fur et à mesure qu'ils le lisent. Les neuf figures de style suivantes sont les plus fréquemment utilisées lors de l'élaboration des questions : l'allitération, l'antithèse, l'assonance, la comparaison, l'énumération, l'hyperbole, la métaphore, la personnification et la répétition. De même, les questions sur les extraits de pièces de théâtre sont conçues pour faire ressortir les aspects propres au texte. Certaines questions qui portent sur des textes informatifs ou narratifs portent sur l'atmosphère ou le ton créé par l'auteur.

Le ton est un élément déterminant dans les textes étudiés. Il permet au lecteur de mieux comprendre les intentions de l'auteur. Il existe plusieurs qualificatifs pour parler du ton. Les qualificatifs suivants ont été sélectionnés comme réponses possibles aux questions qui se rapportent au ton. Un ton peut être : condescendant, méprisant, supérieur, arrogant, détaché, indifférent, insensible, neutre, littéraire, convaincant, persuasif, comique, humoristique, didactique, familier, moralisateur, moqueur, ironique, satirique, passionné, tragique, funeste ou dramatique.

### Exemples de lectures et questions

Partie B : un [test pratique de lecture](#) est disponible sur la [plateforme d'évaluation numérique](#).

### **Connaissances reliées au programme d'études**

Les questions permettent d'évaluer les connaissances acquises par les élèves et sont reliées au programme d'études :

- compréhension du contexte et du contenu;
- réaction au texte.

### **Habiletés reliées aux processus cognitifs**

Les questions sont conçues pour évaluer chez les élèves les habiletés reliées aux processus cognitifs suivants :

- reconnaître et identifier l'information contenue dans les textes présentés à l'examen;
- inférer et analyser des éléments importants des textes présentés à l'examen;
- évaluer les idées, les techniques et les valeurs présentées dans les textes présentés à l'examen.

**Tableau de spécification**  
**French Language Arts 30–1 – Examen de diplôme**  
**Partie B : Lecture\***

Type de questions selon les catégories**	Habilités reliées aux processus cognitifs			Nombre de questions / pourcentage à l'examen (***)
Connaissances reliées au programme d'études	Reconnaitre et identifier	Inférer et analyser	Évaluer	
1. Compréhension du contexte et du contenu				<b>40-50 questions (55-70 %)</b>
2. Réaction au texte				<b>20-30 questions (30-45 %)</b>
<b>Nombre de questions / pourcentage à l'examen (***)</b>	<b>15-25 questions (20-35 %)</b>	<b>20-30 questions (30-45 %)</b>	<b>15-25 questions (20-35 %)</b>	<b>70 questions (50 %)</b>

\*L'examen comprend des textes qui font appel à l'imaginaire, au divertissement, à l'esthétique ou à l'information.

\*\*Les questions rapportées dans les catégories du tableau de spécification correspondent aux RAS CÉ1, CÉ2 du Programmes d'études de Français langue seconde – immersion du secondaire deuxième cycle (10 à 12).

\*\*\*Les pourcentages sont approximatifs et peuvent varier selon les textes choisis.

**Tableau des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)\* relatifs aux habiletés et aux connaissances évaluées dans l'examen de diplôme de French Language Arts 30-1 – Lecture (CÉ1)**

		Reconnaitre et identifier				Inférer et analyser				Évaluer					
<b>Compréhension du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>distinguer les faits des opinions ou les faits des hypothèses</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>distinguer les informations essentielles de celles qui sont accessoires</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	distinguer les faits des opinions ou les faits des hypothèses	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
		A <sup>m</sup>	↗				A <sup>m</sup>	↗				A <sup>m</sup>	↗		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager les informations factuelles dans des textes tels que faits divers, textes documentaires, courts articles, lettres ou textes d'opinion</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager des relations d'addition, d'opposition, de causalité dans des textes tels que faits divers, textes documentaires, courts articles, lettres ou textes d'opinion</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	distinguer les informations essentielles de celles qui sont accessoires	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
		A <sup>m</sup>	↗				A <sup>m</sup>	↗				A <sup>m</sup>	↗		
<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager des relations d'addition, d'opposition, de causalité dans des textes tels que faits divers, textes documentaires, courts articles, lettres ou textes d'opinion</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager le point de vue de l'auteur</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	dégager le point de vue de l'auteur	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	
	↗	A <sup>m</sup>	↗			A <sup>m</sup>	↗				A <sup>m</sup>	↗			A <sup>m</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager les éléments constitutifs des textes analytiques et argumentatifs tels que l'exposé d'une problématique, la présentation de ses composantes et l'ordre de ses composantes</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager les éléments constitutifs des textes analytiques et argumentatifs tels que l'exposé d'une problématique, la présentation de ses composantes et l'ordre de ses composantes</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	
		→	A <sup>m</sup>	↗			→	A <sup>m</sup>	↗				→	A <sup>m</sup>	↗
<b>Réaction au texte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique au texte en confrontant ses idées à celles de l'auteur</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique à des textes en s'appuyant sur la pertinence de l'information donnée, sur la cohérence des idées et sur l'organisation du texte</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique à des textes en s'appuyant sur la pertinence de l'information donnée, sur la cohérence des idées et sur l'organisation du texte</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager le point de vue de l'auteur</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique au texte en confrontant ses idées à celles de l'auteur</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles argumentatifs</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur la valeur des informations et la force des arguments présentés, sur l'organisation du texte ou sur l'efficacité de l'argumentation</li> </ul>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	

\* À noter : Dans le tableau, les RAS peuvent se rapporter à plus d'une habileté parce que les verbes utilisés dans les exemples provenant du programme d'études montrent clairement les différents niveaux d'habileté. Pour en savoir plus, consulter le Programmes d'études de Français langue seconde – immersion du secondaire deuxième cycle (10 à 12) (2000).



---

## Liens de sites Web

Site Web d'[Alberta Éducation et Garde d'enfants](#)

[Programmes d'études](#)

[General Information Bulletin](#) (en anglais seulement)

Contient les directives spécifiques, les lignes directrices et les procédures relatives aux examens de diplôme

[Examens de diplôme](#)

[Passer les examens de diplôme](#)

Contient les Guides des élèves, des exemples de questions et réponses et d'autres documents d'appui

[Quest A+](#)

Contient des questions de pratique et des questions tirées d'examens de diplôme antérieurs

[Plateforme d'évaluation numérique](#)

Contient des questions de pratique et des questions tirées d'examens de diplôme précédents

**\*Nouveau** [Page d'aide](#)

Contient des guides pour aider les utilisateurs à accéder aux tests et examens numériques sécurisés

[Renseignements sur les tests expérimentaux](#)

[Participation des enseignants à l'évaluation provinciale](#)

Contient de l'information au sujet de la notation, des tests expérimentaux, de l'élaboration de questions et de la validation des examens.

[School Reports and Instructional Group Reports](#) (en anglais seulement)

Contient, par rapport à l'ensemble de l'examen, des données statistiques détaillées sur le rendement collectif et individuel des élèves à l'échelle provinciale.

---

## Annexe

### À quoi ressemble une œuvre littéraire?

Une œuvre littéraire raconte une histoire à des fins esthétiques. L'esthétique en littérature se définit par le style au sens large. On peut alors parler d'univers personnel et de son expression. L'esthétique en elle-même se définit en termes de choix, celui du sujet, de la thématique et de l'interprétation de la réalité. De plus, l'esthétique considère le choix de la langue, de son niveau, des liens entre les mots et de leur mise en valeur et le genre littéraire. Il en résulte que le lecteur averti sait discerner la signature de l'auteur ou l'auteurice (c.-à-d. le style de l'auteur ou l'auteurice).

Dans une œuvre littéraire, l'écrivain ou l'écrivaine communique sa vision du monde. L'œuvre peut aussi avoir un pouvoir évocateur; certaines œuvres engendrent toute une symbolique. L'œuvre littéraire est un produit du travail sur la forme. Le langage y est non seulement un moyen de communiquer mais est aussi une fin. L'écrivain ou l'écrivaine valorise la forme en inventant des métaphores, en produisant des alliances inusitées de mots, en renouvelant les images, pour mieux découvrir le monde sous un autre jour. L'œuvre littéraire, comme texte culturel, est reconnue par la société à des fins éducatives, mais aussi à des fins esthétiques.

De plus, l'œuvre littéraire est empreinte d'une certaine intemporalité. Bien qu'elle soit le produit et le miroir d'une époque, elle renferme des valeurs universelles qui la sauvegardent de l'usure du temps. On relit les œuvres littéraires anciennes non seulement pour leurs qualités esthétiques, mais aussi parce que leurs thèmes sont toujours d'actualité.

À travers l'étude d'une œuvre littéraire, il est possible de parfaire nos connaissances de l'histoire et des courants littéraires. Il en est de même pour nos connaissances portant sur les champs lexicaux et sémantiques, la connotation affective et socioculturelle, les registres de langue, les procédés grammaticaux, le ton et le style d'un auteur et même d'une époque. Tout roman ou tout film n'a pas la vertu d'être considéré comme œuvre littéraire ou cinématographique. C'est la richesse de son contenu, l'empreinte laissée par l'auteur, les thèmes, l'intemporalité et le côté esthétique qui s'en dégagent qui permettront de classer tel roman ou tel film comme une œuvre à part entière.

# Personnes-ressources en 2025-2026

## Provincial Assessment

Provincial Assessment,  
Alberta Éducation et Garde d'enfants  
44 Capital Boulevard  
6<sup>e</sup> étage, 10044, 108<sup>e</sup> Rue N.-O.  
Edmonton (Alberta) T5J 5E6

Site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants : [alberta.ca/fr/education-and-childcare](http://alberta.ca/fr/education-and-childcare)

## Provincial Assessment

### Sécurité des examens, règlements, horaires et politiques

780-427-1857

Courriel : [Exam.admin@gov.ab.ca](mailto:Exam.admin@gov.ab.ca)

### Relevés des résultats et demandes pour une deuxième notation

780-427-1857

Courriel : [Exam.admin@gov.ab.ca](mailto:Exam.admin@gov.ab.ca)

### Cas spéciaux, accommodements et exemptions

780-415-9242

780-427-4215

780-427-9795

Courriel : [special.cases@gov.ab.ca](mailto:special.cases@gov.ab.ca)

### Renseignements généraux sur les tests expérimentaux

Courriel : [field.test@gov.ab.ca](mailto:field.test@gov.ab.ca)

### Format et contenu des examens, normes provinciales, notation et rapports sur les résultats

Courriel : [Diploma.exams@gov.ab.ca](mailto:Diploma.exams@gov.ab.ca)

### Évaluation des études en français

Courriel : [French.Assessment@gov.ab.ca](mailto:French.Assessment@gov.ab.ca)

### Évaluation numérique

780-641-8987

780-415-0824

Courriel : [online.assessment@gov.ab.ca](mailto:online.assessment@gov.ab.ca)

### Inscriptions aux examens de diplôme/myPass Alberta Éducation et Garde d'enfants Help Desk

780-427-5318

Courriel : [AE.helpdesk@gov.ab.ca](mailto:AE.helpdesk@gov.ab.ca)

### Renseignements sur les relevés de notes, les rapports scolaires détaillés et les frais pour repasser un examen

780-422-5732

Courriel : [StudentRecords@gov.ab.ca](mailto:StudentRecords@gov.ab.ca)

### Renseignements sur les inscriptions d'élèves, les notes scolaires et le statut d'élève adulte

780-427-9337

Courriel : [StudentRecords@gov.ab.ca](mailto:StudentRecords@gov.ab.ca)

### Emballage et expédition des documents de test

780-427-1857

Courriel : [exam.admin@gov.ab.ca](mailto:exam.admin@gov.ab.ca)

Pour appeler sans frais n'importe quel bureau du gouvernement de l'Alberta, composez le 310-0000 suivi du numéro de téléphone à 10 chiffres du bureau que vous souhaitez joindre.

Lorsque vous communiquez avec Alberta Éducation et Garde d'enfants, veuillez mentionner votre nom et votre titre, ainsi que le nom et le code de l'école. Si vous faites référence à un élève, veuillez mentionner son numéro d'identification (Alberta Student Number).

# Personnes-ressources en 2025-2026

## Programme d'examens de diplôme

\*Nouveau

### Terri Lynn Mundorf, Director

Diploma Programs  
780-422-0206  
Courriel : [Terri-Lynn.Mundorf@gov.ab.ca](mailto:Terri-Lynn.Mundorf@gov.ab.ca)

## Évaluation des études en français et Certificat canadien d'éducation des adultes

### Corey Baker, Directeur

Évaluation des études en français et  
Certificat canadien d'éducation des adultes  
780-422-3256  
Courriel : [Corey.Baker@gov.ab.ca](mailto:Corey.Baker@gov.ab.ca)

### Gwendolyn Shone

#### Gestionnaire de l'évaluation des études en français

Évaluation des études en français et  
Certificat canadien d'éducation des adultes  
780-422-5464  
Courriel : [Gwendolyn.Shone@gov.ab.ca](mailto:Gwendolyn.Shone@gov.ab.ca)

## Responsables des examens de diplôme

### Nathalie Langstaedtler, Senior Manager of Humanities

Diploma Programs  
780-422-4631  
Courriel : [Nathalie.Langstaedtler@gov.ab.ca](mailto:Nathalie.Langstaedtler@gov.ab.ca)

### Philip Taranger

English Language Arts 30-1  
780-422-4478  
Courriel : [Philip.Taranger@gov.ab.ca](mailto:Philip.Taranger@gov.ab.ca)

### Keri Helgren

English Language Arts 30-2  
780-422-4645  
Courriel : [Keri.Helgren@gov.ab.ca](mailto:Keri.Helgren@gov.ab.ca)

### Charla Jo Guillaume

Social Studies 30-1  
780-422-5241  
Courriel : [Charlajo.Guillaume@gov.ab.ca](mailto:Charlajo.Guillaume@gov.ab.ca)

### Lisa Lemoine

Social Studies 30-2  
780-422-4327  
Courriel : [Lisa.Lemoine@gov.ab.ca](mailto:Lisa.Lemoine@gov.ab.ca)

### Frédéric Sévigny

Français 30-1, French Language Arts 30-1  
780-422-5140  
Courriel : [Frederic.Sevigny@gov.ab.ca](mailto:Frederic.Sevigny@gov.ab.ca)

### Joy Wicks, Senior Manager of Math and Sciences

Diploma Programs  
780-643-6716  
Courriel : [Joy.Wicks@gov.ab.ca](mailto:Joy.Wicks@gov.ab.ca)

### Shannon Mitchell

Biology 30  
780-415-6122  
Courriel : [Shannon.Mitchell@gov.ab.ca](mailto:Shannon.Mitchell@gov.ab.ca)

### Brenda Elder

Chemistry 30  
780-427-1573  
Courriel : [Brenda.Elder@gov.ab.ca](mailto:Brenda.Elder@gov.ab.ca)

### Delcy Rolheiser

Mathematics 30-1  
780-415-6181  
Courriel : [Delcy.Rolheiser@gov.ab.ca](mailto:Delcy.Rolheiser@gov.ab.ca)

### Jenny Kim

Mathematics 30-2  
780-415-6127  
Courriel : [Jenny.Kim@gov.ab.ca](mailto:Jenny.Kim@gov.ab.ca)

### Marc Kozak

Physics 30  
780-422-5465  
Courriel : [Marc.Kozak@gov.ab.ca](mailto:Marc.Kozak@gov.ab.ca)

### Stan Bissell

Science 30  
780-422-5730  
Courriel : [Stan.Bissell@gov.ab.ca](mailto:Stan.Bissell@gov.ab.ca)